

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

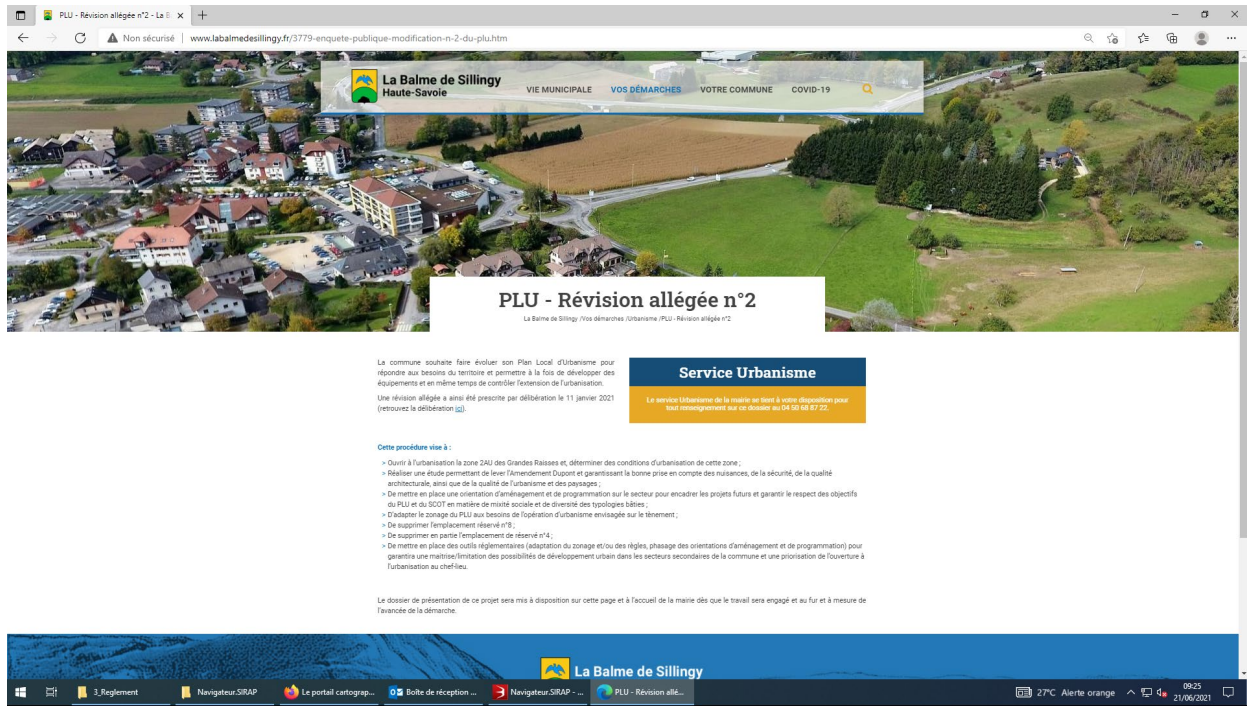
Publié le 04/04/2025

ID : 074-217400266-20250317-DEL\_2025\_005-DE



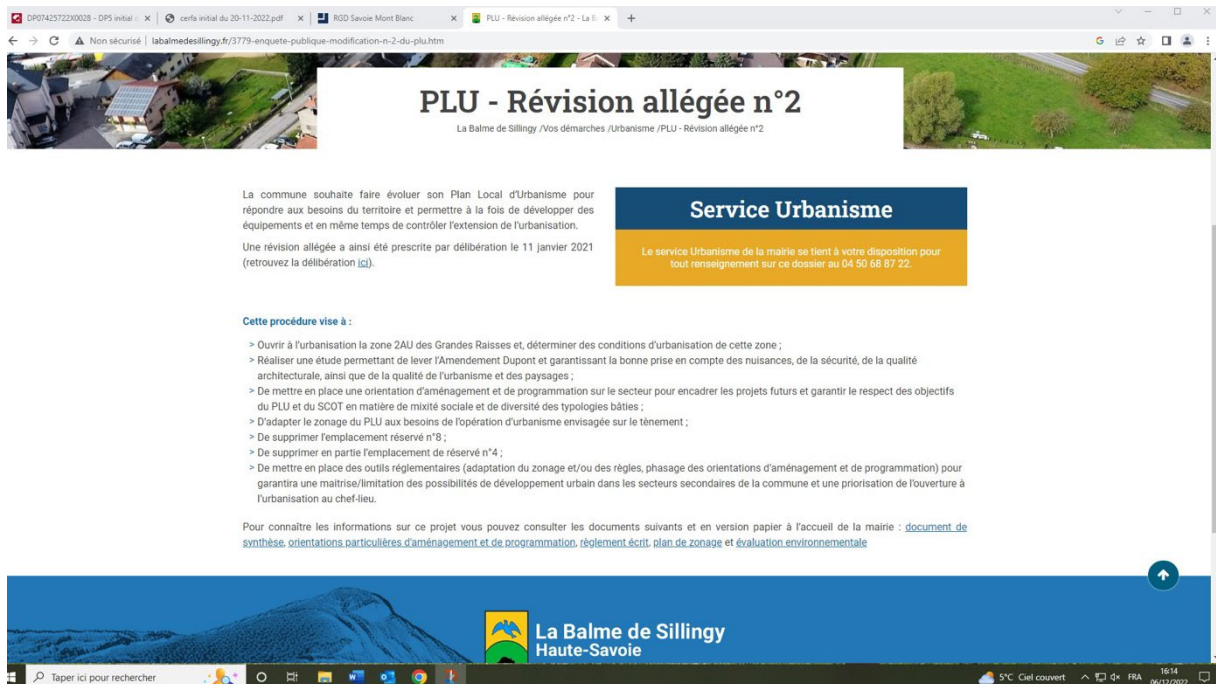
**Annexes à la délibération n° 2025-005**  
Arrêt pour le projet allégé de révision n° 2 du  
Plan Local d'Urbanisme

## Annexe 1 : Extrait du site internet de la commune de La Balme de Sillingy – volet urbanisme en juin 2021



### Extrait site internet juin 2021

## Annexe 2 : Extrait du site internet de la commune de La Balme de Sillingy – volet urbanisme au 06/12/2022



### Annexe 3 : Extrait du Dauphiné Libéré du 16 novembre 2022 lançant la concertation





# ANNONCES LÉGALES

Publiez vos marchés publics  
• [le-dauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://le-dauphine.marchespublics-eurolegales.com)

Publiez vos formalités  
• [le-dauphine.vestesocietes-eurolegales.com](http://le-dauphine.vestesocietes-eurolegales.com)

CONTACTS HAUTE-SAVOIE  
04 50 51 97 65  
04 50 51 97 47  
LD.Legales74@le-dauphine.com

## LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Le Journal d'annonces légales de référence

Membre agréé de la Fédération des Annonces Légales de France (FALF) - 101, rue de Valenciennes, 75013 Paris  
Membre agréé de la Fédération des Annonces Légales de France (FALF) - 101, rue de Valenciennes, 75013 Paris  
Membre agréé de la Fédération des Annonces Légales de France (FALF) - 101, rue de Valenciennes, 75013 Paris

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avia d'attribution

#### MAIRIE DE MESSERY

Avia d'attribution

M. Serge DUBOIS - Maire de Messery  
17, rue de la République - 74140 MESSERY  
Tél : 04 50 58 71 37 - Fax : 04 50 58 71 30  
E-mail : [messery@le-dauphine.com](mailto:messery@le-dauphine.com)

Objet : Révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) n°2 de la commune de Messery.

### COMMUNE DE GROISY

Avia d'appel public à la concurrence

M. Hervé CHALMANT - Maire  
312 route du Chef-lieu - 74270 GROISY  
Tél : 04 50 68 00 03 - Fax : 04 50 68 00 02  
E-mail : [chalmant@le-dauphine.com](mailto:chalmant@le-dauphine.com)

Objet : Révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) n°2 de la commune de Groisy.

et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois gammes de produits.

Présentation d'une liste des travaux évolutifs au cours des trois dernières années, appréciable d'antécédents de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Déclaration indiquant l'usage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de travaux de même nature.

### VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

#### SCI DAMVIN POISY

Aux termes d'un AASP en date du 10/10/2022, il a été constitué une société en forme de SARL.

### ARTI

Par acte SSP du 10/10/2022 il a été constitué une SARL en forme de SASU.

### Clôture de liquidation

GM2016  
SCI au capital de 577000,00€  
Siège social : 3 chemin du Crêt Millet  
74160 Saint-Julien-en-Genèves  
80042170 RCS THONON-LES-BAINS

### Projets de fusion

#### AVOCATS JURISTES CONSEILS

Société d'avocats  
40, rue Léo-Valentin - BP 1038 - 68050 EPINAL

### AVIS DE FUSION ABSORPTION

Association absorbante : ASSOCIATION MAISONS D'ACCUEIL MARCEL BOUSSAC (AMAMB)

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### PAYS BELLEGARDIEN

Enquête publique unique portant sur les projets de modifications n°1 et 2 du PLUHI

### AVIS

Enquêtes publiques

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### USSES ET RHÔNE

Plan local d'urbanisme

### AVIS

Enquêtes publiques

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### USSES ET RHÔNE

Plan local d'urbanisme

LIEUX D'ENQUÊTE	JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE
Maison de l'urbanisme CCPEL 19000 Santos Dumont 01200 VALSERhône	Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Le samedi : de 9h à 12h
Mairie de Champromier 541 route des Burgondes 01410 CHAMPROMIER	Le lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30 Les mardi et jeudi : de 14h à 17h30 Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mairie d'Inpoux-Géniat 61 Rue des Ecoles 01200 Inpoux-Géniat	Les lundis, mercredis et vendredis : de 9h à 12h et de 14h à 18h Le mardi et jeudi : de 9h à 12h

Le 31/08/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargés de l'liquidateur, M. Gérard Muzin, 9 Avenue de Sardaigne 74160 Saint-Julien-en-Genèves, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

<https://www.registre-dematerialise.fr/4317>  
- par courriel électronique aux adresses suivantes :  
La modification n°1 : [le-dauphine@registre-dematerialise.fr](mailto:le-dauphine@registre-dematerialise.fr)  
La modification n°2 : [le-dauphine@registre-dematerialise.fr](mailto:le-dauphine@registre-dematerialise.fr)

LIEUX DES PERMANENCES	JOURS	HEURES
Mairie de Valsérhône	Vendredi 2 décembre 2022	9h à 11h
Mairie de Champromier	Lundi 5 décembre 2022	14h à 16h
Mairie d'Inpoux-Géniat	Mardi 6 décembre 2022	9h30 à 11h30
Mairie de Saint-Comme	Lundi 12 décembre 2022	16h30 à 18h30
Mairie de Billiat	Mardi 13 décembre 2022	10h à 12h
Mairie d'Inpoux-Géniat	Vendredi 15 décembre 2022	10h à 12h

Pour toute information utile, le public pourra contacter :  
- par courriel : la.mairie@urbainmedicolonges-sous-salve.fr  
- par téléphone : 04 50 48 99 91  
Le Président, Patrick PERRAUD

### COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALVE

Ouverture d'enquête publique  
Modification n°02 du PLU

Par arrêté N° 2022-139 du 08 novembre 2022, Monsieur le Maire de la commune de Collonges-sous-Salve a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°02 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Collonges-sous-Salve.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### USSES ET RHÔNE

Plan local d'urbanisme

### COMMUNE DE LA BALME DE SILLINGY

Avia de concertation  
Révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) n°2 de la Balme de Sillingy

Par délibération n° 2021-02 du 11/01/2021, le Conseil Municipal de la Balme de Sillingy a engagé la procédure de révision du PLU n°2 du PLU.

### EURO marchés publics

## Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DES 40 000 €

- Mise en ligne de lots et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

[le-dauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://le-dauphine.marchespublics-eurolegales.com)

## LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

>> CONTACT : NOËL TRUCHOT  
06 07 01 76 35  
[noel.truchot@le-dauphine.com](mailto:noel.truchot@le-dauphine.com)

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 04/04/2025

ID : 074-217400266-20250317-DEL\_2025\_005-DE



La commune souhaite faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme pour répondre aux besoins du territoire et permettre à la fois de développer des équipements et en même temps de contrôler l'extension de l'urbanisation.

Une révision allégée a ainsi été prescrite par délibération le 11 janvier 2021 (retrouvez la délibération [ici](#)).

## Service Urbanisme

Le service Urbanisme de la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement sur ce dossier au 04 50 68 87 22.

### Cette procédure vise à :

- > Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU des Grandes Raisses et, déterminer des conditions d'urbanisation de cette zone ;
- > Réaliser une étude permettant de lever l'Amendement Dupont et garantissant la bonne prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme et des paysages ;
- > De mettre en place une orientation d'aménagement et de programmation sur le secteur pour encadrer les projets futurs et garantir le respect des objectifs du PLU et du SCOT en matière de mixité sociale et de diversité des typologies bâties ;
- > D'adapter le zonage du PLU aux besoins de l'opération d'urbanisme envisagée sur le tènement ;
- > De supprimer l'emplacement réservé n°8 ;
- > De supprimer en partie l'emplacement de réservé n°4 ;
- > De mettre en place des outils réglementaires (adaptation du zonage et/ou des règles, phasage des orientations d'aménagement et de programmation) pour garantir une maîtrise/limitation des possibilités de développement urbain dans les secteurs secondaires de la commune et une priorisation de l'ouverture à l'urbanisation au chef-lieu.

Pour connaître les informations sur ce projet vous pouvez consulter les documents suivants et en version papier à l'accueil de la mairie : [document de synthèse](#), [orientations particulières d'aménagement et de programmation](#), [règlement écrit](#), [plan de zonage](#) et [évaluation environnementale](#)